



## MUNICIPALITE DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

### A V I S P U B L I C

#### **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 367-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 344-2018**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Julie Rivard, Directrice générale et secrétaire trésorière adjointe,

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2019, le conseil a adopté par résolution le règlement 367-2019 modifiant le règlement portant sur la gestion contractuelle 344-2018 ;

QUE le règlement 367-2019 est entré en vigueur conformément à la loi, le 4 juin 2019 ;

Ce règlement peut être consulté, durant les heures d'ouverture, au bureau de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka.

Donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce 4 juin 2019.

Julie Rivard  
Directrice générale et secrétaire trésorière adjointe